



Usage du droit de grève au Togo

L'exagération et le chantage doivent prendre fin dans le système éducatif

Certains membres de la Fédération des syndicats de l'éducation nationale (Fesen) viennent d'apprendre à leurs dépens que l'exagération, l'indiscipline, le chantage etc... ne peuvent plus avoir leur place au sein du système éducatif togolais. Le gouvernement avait prévenu que le respect d'un mot d'ordre de grève illégal ...

PAGE 3



POLITIQUE



Arrestation d'un proche de la DMK

Qui est au juste Jean-Paul Oumolou et qu'est-ce qui lui est reproché ?

Un activiste proche de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) a été arrêté il y a quelques jours dans le quartier Hedzranawoé à Lomé ...

PAGE 3

REPORTAGE



ProDED / Sports paralympiques

A travers Jacqueline Kabissa, la Coopération Allemande et "Sport sans barrières" donnent espoir aux personnes handicapées au Togo

PAGE 11



Cadre de concertation entre l'État et le secteur privé

Le Togo part en guerre contre les importations frauduleuses

Le Cadre de concertation entre l'Etat et le secteur privé a tenu sa 3ème réunion, le jeudi 4 novembre dernier à Lomé. Présidée par le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé, cette rencontre a permis d'analyser les impacts des importations frauduleuses et d'identifier des mesures pour éradiquer ce phénomène.

PAGE 5

DERNIERES HEURES

Approvisionnement en vaccins : le Togo connaît une période de vache grasse depuis quelque temps

En matière d'approvisionnement en vaccins contre la Covid-19, le Togo connaît une période de vache grasse depuis quelques semaines. L'on est loin des moments de grandes ruptures. Les cargaisons se succèdent et aujourd'hui, l'on dispose d'assez de doses pour une partie importante de la population.

Les vaccins de toutes marques, reconnues par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) arrivent par vagues dans notre pays depuis quelques semaines. Que cela soit par des dons ou à travers l'initiative Covax des Nations unies, le Togo accueille tous ces vaccins avec bienveillance et reconnaissance. Pour faire un tour rapide de toutes ces réceptions de vaccins par le gouvernement togolais et les partenaires du Togo, commençons par le plus ancien de cette série de réceptions.

Le 26 octobre 2021, le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de l'Accès universel aux soins, le professeur Moustafa Mijiyawa a réceptionné en compagnie du professeur-colonel Djibril Mohaman, coordonnateur de la riposte, ainsi que des représentantes résidentes de l'OMS et de l'Unicef au Togo, 702 000 doses de vaccins Sinovac offertes par la Chine. Cela portait déjà à 1 027 000 le nombre...

PAGE 3

Pack BUSINESS
Pour grandir



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



www.boa.togo.com

	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">SOMMAIRE</p> <p>Afrique du Sud / Elections L'ANC triomphe sans gloire</p>  <p style="text-align: right;">P 4</p>	<p>Promotion de la consommation locale Kodjo Adedze rencontre des acteurs de différents secteurs pour trouver des stratégies</p>  <p style="text-align: right;">P 5</p>	<p>Abonnement à New World TV Une nouvelle campagne lancée</p>  <p style="text-align: right;">P 10</p>
---	---	---	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Bienvenue chez Kissao Essodeke, détentrice d'un prêt-à-porter de revente de pagnes et de vêtements à Kara

KARA, Togo - Le père de Kissao Essodeke est mort quand elle avait 1 an. Lorsque sa mère s'est remariée et a déménagé dans un autre village, Essodeke a été élevée successivement par plusieurs membres de sa famille paternelle. Dans leur petit village, elle a dû faire face à des difficultés financières toute son enfance. Ainsi, malgré son rêve de finir ses études, sa tante a refusé de financer ses deux dernières années du premier cycle secondaire. « Les filles doivent se marier tôt ou tard, c'est gaspiller de l'argent de les envoyer à l'école », lui a-t-elle dit.

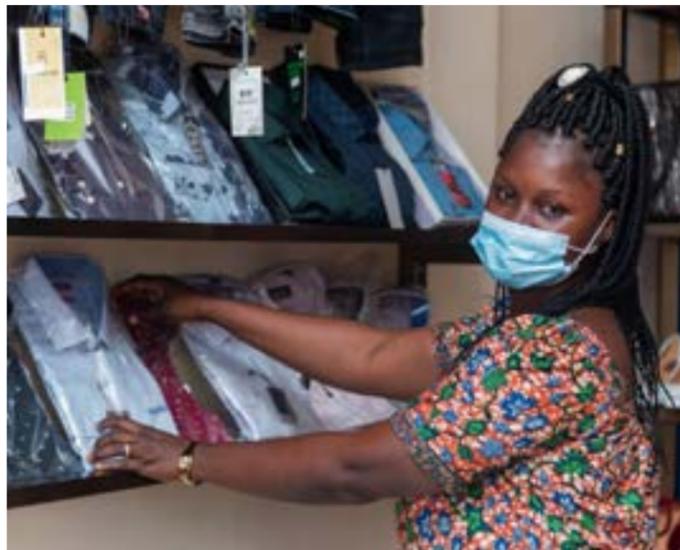
Cette expérience n'a fait que renforcer un autre des rêves de Kissao Essodeke : celui de lancer une Activité Génératrice de Revenus pour acquérir l'indépendance financière. Cela l'a conduite à devenir très rapidement couturière et afin d'épargner pour lancer un commerce. Mais son plan n'a fonctionné comme prévu. C'est finalement grâce au produit Accès des Pauvres aux Services Financiers APSEF du Fonds National de la Finance Inclusive FNFI qu'elle devient commerçante de pagnes. Retour sur son histoire dans ce numéro de votre rubrique Echos des Bénéficiaires

En tant que filles, elles ont toutes été élevées dans l'idée que tout serait possible et qu'aucune barrière ne serait insurmontable. De nombreuses femmes constatent pourtant que la réalité est assez différente. Surtout quand vous avez la malchance d'être orpheline de père à l'âge d'un an

comme Kissao Essodeke. « Je tenais à obtenir l'éducation dont j'ai besoin, au moins finir le secondaire et avoir mon baccalauréat. Malheureusement j'ai dû quitter les bancs en 4e » nous révèle-t-elle. Et d'ajouter : « ça a été un choc. Mais, j'ai toujours été passionnée par le commerce. Au lieu de me décourager j'ai fait une petite formation de couture. L'idée, c'était travailler et d'avoir de l'épargne pour me lancer dans le commerce de pagnes ». Cependant, les choses ne se sont pas passées comme prévu et donc Kissao Essodeke n'a pas pu rassembler le fonds nécessaire pour lancer son commerce de pagnes.

FNFI, la possibilité d'un nouveau départ

Terrorisée et dépressive, Kissao Essodeke pensait avoir touché le fond lorsque sa vieille machine à coudre, un don d'une tante ne marchait plus. Elle se résout alors à vendre de petits condiments dans le marché de Kara. C'est



Kissao Essodeke

là qu'on l'a orientée vers les produits FNFI. Elle raconte : « Dans le marché, j'ai eu une très bonne amie. C'est elle qui m'a parlé du FNFI et qu'il fallait faire un groupe de 5. Vers fin 2016, j'ai eu un premier prêt de 30 000 FCFA avec le produit APSEF, ce qui m'a permis d'acheter des pagnes de petits prix pour revendre ». Désormais, mère de 3 enfants, elle n'est plus considérée comme une personne représentant un fardeau, mais comme une jeune femme autonome, qui contribue au foyer. « Le FNFI m'a aidée à devenir financièrement indépendante, ce qui me permet d'exercer ma liberté de choix », se réjouit-elle. Cette orpheline à qui la

nature n'a pas fait de cadeaux vend plus que des pagnes désormais. Elle a ouvert un prêt à porter en plein cœur de KARA dans lequel elle revend des pagnes mais aussi des vêtements pour hommes et femmes, des sacs, des chaussures et d'autres articles. Bénéficiaire en fin des cycles des produits FNFI, elle a pu obtenir un prêt de 4 millions FCFA avec le produit Nkodédé pour se lancer dans la revente de pagnes en gros. « Avec Nkodédé, j'ai désormais la capacité d'avoir du stock pour vendre des pagnes en gros à de modestes revendeuses de Kara », nous confie-t-elle. Et quand on lui demande son bénéfice net par mois, elle sourit fièrement

et elle répond : « lorsque ça marche bien, je peux avoir bénéfice net de 300 mille FCFA par mois ».

Le capital humain est l'un des plus grands atouts dont un pays dispose. Mais, il requiert que le couple, surtout la femme au foyer soit autonome pour investir dans la santé et l'éducation de ses enfants. Les contributions économiques des femmes à la scolarisation plus longue des enfants peuvent transformer les performances économiques d'un pays. Œuvrer pour l'autonomisation des femmes n'est donc pas seulement juste, c'est économiquement judicieux. Des jeunes femmes courageuses, comme Kissao Essodeke, qui s'est autonomisée et s'occupe de la scolarité de ses enfants, nous font espérer que la prochaine génération fera entendre sa voix énergiquement. Le FNFI et d'autres mécanismes de financements mis en place par le gouvernement Togolais sont là pour leur en donner les moyens. Kissao Essodeke s'est même fixée un objectif pour ses enfants : « Il faut que je veille à ce que mes enfants soient scolarisés pour qu'ils puissent avoir la chance de faire leurs propres choix dans la vie. »

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... de doses de Sinovac issues directement de l'initiative Covax.

Endébut de semaine dernière, les autorités togolaises ont de nouveau réceptionné des vaccins. Il s'agissait de 475 000 doses de Johnson and Johnson via Avat, l'initiative

de l'Union africaine, grâce au financement de la Banque mondiale. Pour finir, samedi dernier, la France, à travers l'initiative Covax, a livré 199 800 doses de vaccins Astra Zeneca au Togo. On peut dire que nous sommes désormais dans l'abondance,

même s'il n'y en a pas encore suffisamment pour couvrir plus de 80% de la population afin d'atteindre l'immunité collective. Mais, c'est un pas important et notre pays est sur la bonne voie. Il reste que nos compatriotes continuent de se mobiliser pour aller se

faire vacciner. Sur le plan international, même si les spécialistes conseillent de continuer à respecter correctement les mesures barrières, ceux-ci préconisent toujours la vaccination comme le moyen le plus sûr à ce jour de se

mettre à l'abri des formes graves de la maladie et de mettre fin à la pandémie. Et il faut dire que nous ne sommes plus à l'étape des interrogations sur le caractère sûr et efficace des vaccins.

E. Dadzie

Usage du droit de grève au Togo

L'exagération et le chantage doivent prendre fin dans le système éducatif

Certains membres de la Fédération des syndicats de l'éducation nationale (Fesen) viennent d'apprendre à leurs dépens que l'exagération, l'indiscipline, le chantage etc... ne peuvent plus avoir leur place au sein du système éducatif togolais. Le gouvernement avait prévenu que le respect d'un mot d'ordre de grève illégal lancé sous des prétextes fallacieux, aura des conséquences. Le professeur Komla Dodzi Kokoroko n'a pas attendu la fin de cette pagaille pour montrer à ceux qui voulaient défier le droit et l'autorité qu'ils ne passeront pas.

Quelques heures avant le démarrage de la grève, le ministre de la Fonction publique, Gilbert Bawara est intervenu sur une radio privée de la capitale pour expliquer les raisons pour lesquelles cette grève ne devait pas avoir lieu : toutes les conditions légales n'ont pas été respectées. De plus, la gratification exceptionnelle qui est la source de la grève est une promesse du gouvernement qu'il compte tenir, mais pas sous des menaces ou des chantages.

Malgré ces mises en garde, certains enseignants sont entrés en grève les 3 et 4 novembre derniers. Et comme il fallait s'y attendre, les premières sanctions sont tombées. Le professeur Kokoroko a mis fin aux fonctions de 1192 directeurs d'établissements du préscolaire et du primaire. Ils sont désormais remis à la disposition de leurs Directions régionales de l'éducation (DRE) pour être déployés en qualité

de chargés de classe dans une école primaire publique, en attendant les suites juridiques qui pourraient intervenir.

En d'autres termes, « ils retournent à la craie », comme l'a précisé le ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat vendredi dernier. Cette décision fait grincer des dents. Mais, pourquoi ? Il est temps dans notre pays que l'on devienne rationnel, légal, conséquent avec soi-même. Le droit de grève s'exerce dans un cadre légal bien défini, et quand des gens décident de violer la loi, il faut qu'ils en assument les conséquences.

En leur qualité de directeurs, chefs de services, suivant une jurisprudence administrative établie, leurs fonctions vont au-delà de simples enseignants. Ils sont les premiers responsables de leurs établissements respectifs. À ce titre, ils sont les relais de



Professeur Komla Dodzi Kokoroko

l'administration centrale et bénéficient des indemnités de fonction et autres avantages. Ils ont donc l'impérieuse obligation d'assurer le bon fonctionnement et la bonne organisation des services placés sous leurs autorités. Ils sont alors les représentants légitimes de l'Etat. Ils ne peuvent en aucun moment adopter des comportements visant à perturber, de quelque manière que ce soit, la continuité des services publics. On espère donc que ceci servira de leçon pour la bonne marche de l'exercice du droit de grève à l'avenir et que les gens ne prendront plus la liberté de jouer avec le service public. Maintenant, ceux qui menacent en affirmant que les classes

resteront fermées ce début de semaine dans la région des Savanes par exemple, doivent comprendre qu'il y a des milliers de nos compatriotes parfois mieux nantis de diplômes qu'eux, qui convoitent leurs postes d'enseignants. Certains sont obligés de vivre la précarité du secteur privé. Ils devraient réfléchir sincèrement à toutes ces personnes lorsqu'ils décident de poser des actes purement égoïstes qui mettent en danger l'avenir de nos jeunes frères et sœurs, filles et fils.

Le gouvernement a beaucoup amélioré les conditions de vie et de travail des enseignants du Togo ces dernières années, et va continuer. D'ailleurs, il y a eu une rencontre avec les syndicats le jeudi 4 novembre

2021. Le gouvernement réitère son engagement à octroyer une gratification exceptionnelle aux enseignants, sur une période de 5 ans, à compter du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2025.

Pour les modalités de mise en œuvre de cette décision, le gouvernement mettra en place une cellule inclusive chargée de faire le point des mesures engagées depuis la signature du Protocole d'accord relatif au secteur de l'éducation, conclu le 19 avril 2018. Outre cette mission, la cellule, composée des représentants des parties signataires du Protocole d'accord, identifiera les défis qui restent à relever, notamment la situation des enseignants volontaires qui représentent une bonne frange du personnel enseignant, la Convention Etat et enseignant, la formation des formateurs etc...

Le gouvernement a pris des dispositions et des mesures, qui sont d'ailleurs déjà effectives, pour appuyer les établissements publics dans leur fonctionnement suite à l'exonération des frais scolaires.

Edem Dadzie

Arrestation d'un proche de la DMK

Qui est au juste Jean-Paul Oumolou et qu'est-ce qui lui est reproché ?

Un activiste proche de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) a été arrêté il y a quelques jours dans le quartier Hedzranawoé à Lomé. Il s'appelle Jean-Paul Oumolou. Par rapport à son arrestation, l'on assiste à une levée de boucliers au sein d'une partie de l'opposition togolaise. Mais, qui est Jean-Paul Oumolou, et qu'est-ce qui justifie son arrestation ?

Seul le Service central de Recherche et d'investigation (Scric) qui l'a arrêté, est en mesure de nous dire dès qu'il le jugera utile et en collaboration avec le système judiciaire, de quoi on accuse Jean-Paul Oumolou. Il n'est pas question de dire que c'est une arrestation qui ne repose sur rien et qu'il faut le relâcher purement et simplement comme le font entendre la DMK et ses soutiens. Si un service de renseignement s'intéresse à une personne et se permet même de l'interpeller, c'est qu'il y a des informations qui rendent la personne susceptible de constituer un danger pour la paix sociale. Si au terme des enquêtes l'on

se rend compte qu'il n'y a rien à lui reprocher, il sera relâché. D'ailleurs, si conformément à la loi sur la garde à vue, la justice ne trouve rien de consistant contre lui, il devrait être libéré tout simplement. S'il est gardé au-delà de la période indiquée pour la garde à vue, c'est qu'il y a quelques choses et l'opinion le saura assez vite. Son avocat affirme ne pas pouvoir demander la libération provisoire, étant donné que l'on est dans la phase de l'enquête préliminaire. Il ne sert donc à rien de gesticuler. Il n'y a rien d'autre à faire actuellement que d'attendre.

«On lui reproche des choses qui ont rapport avec ses sorties



Jean-Paul Oumolou

sur les réseaux sociaux et les communications qu'il aurait faites. C'est à la fin de l'audition, de l'enquête préliminaire qu'on va lui notifier les faits qu'on lui reproche et l'infraction qui s'ensuit. Il pourrait s'agir d'une action de l'Etat togolais contre lui, en témoigne les questions qui lui sont posées et qui ont

tendance à refléter le fait qu'il a posé des actes contre l'Etat et je crois que du coup le procureur de la République peut s'autosaisir », a laissé fuiter son avocat, maître Claude Kokou Amegan.

En attendant d'en savoir plus sur cette affaire, qui est Jean-

Paul Oumolou ? Selon le site d'information Togoscoop, il est l'ancien coordinateur de la section estudiantine du Mouvement patriotique du 5 octobre (M05), ancien délégué des étudiants de l'Université de Lomé (UL), résidant dans la diaspora. Jean-Paul Oumolou réside en Suisse et a été nommé ambassadeur par l'ancien Premier ministre Agbéyomé Messan Kodjo qui se fait passer pour le président démocratiquement élu du Togo. Ses déboires judiciaires pourraient peut-être, être liés à cet aspect de sa lutte politique, étant donné que celui qui l'a nommé ambassadeur est lui-même poursuivi par la justice. Si le soi-disant président de la République fait faux et usage de faux, qu'en sera-t-il alors de son ambassadeur ?

La rédaction

Afrique du Sud / Elections**L'ANC triomphe sans gloire**

Pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir en 1994, le Congrès national africain (ANC) est passé sous la barre des 50% au niveau national. Une très mauvaise nouvelle, mais qui n'est pas vraiment une surprise, alors que la colère gronde en Afrique du Sud face au manque de services publics et à la succession des nombreuses affaires de corruption. Même au sein de places fortes comme le township de Soweto, l'ancienne formation de Nelson Mandela est en net recul.



Cyrille Ramaphosa

Le dépouillement des votes est pratiquement terminé et la Commission électorale sud-africaine devrait annoncer ce jeudi 4 novembre 2021 dans la soirée les résultats définitifs. Et si le parti au pouvoir, l'ANC,

arrive bien en tête au niveau national, son score, qui devrait s'établir autour des 45%, est historiquement faible. Il s'agit de sa pire performance depuis la fin de l'apartheid.

Le parti refuse pour autant de

parler de défaite. Sa secrétaire générale Jessie Duarte a néanmoins reconnu que le taux de participation de seulement 45% était « un message clair », un signe que « les gens sont déçus par l'ANC ».

Surtout, l'ANC échoue à obtenir la majorité dans la plupart des métropoles sud-africaines. Ses résultats sont en chute libre à Johannesburg (-10%), Pretoria (-7%), ou encore au Cap (-7%). Même Durban (-14%), bastion de l'ANC dans la province du KwaZulu-Natal, échappe à son contrôle avec un résultat sous le seuil de la majorité (42%). « C'est un message sans ambiguïté qu'envoient les électeurs [...] Les gens sont déçus par l'ANC », reconnaît le parti dans un communiqué. Et de citer la longue liste des griefs : lenteur à s'attaquer à la corruption,

incapacité à assurer l'accès aux services de base et à gouverner correctement les municipalités.

Le parti de Nelson Mandela devra se résoudre à nouer des alliances pour espérer gouverner par coalition. Un système qui avait joué en sa défaveur en 2016. En ralliant plusieurs petits partis, l'Alliance démocratique (DA), première force d'opposition, avait notamment mis la main sur Pretoria et Johannesburg. La razzia pourrait s'avérer encore plus importante si l'opposition fait bloc contre l'ANC. Avec 30% des municipalités en ballottage, « la politique des coalitions risque de devenir la clé des scrutins à l'avenir », analyse André Duvenhage, professeur en sciences politiques à l'université du North-West. « Ce n'est pas

du tout dans notre culture ou notre histoire politique, on a besoin d'apprendre », poursuit-il.

En face, l'Alliance démocratique (DA) confirme son statut de premier parti d'opposition et conserve la ville du Cap. Là aussi son score d'environ 21% est moins bon qu'en 2016. Les Combattants pour la liberté économique (EFF) de Julius Malema arrivent en troisième position avec 10%.

Finalement ce sont surtout les plus petits partis qui ont profité de la grogne contre l'ANC. Ce qui ouvre la porte à des négociations afin de former des gouvernements de coalition, notamment à Pretoria et à Johannesburg, où le nouveau parti de l'ex-maire Herman Mashaba a su se créer un espace.

T.M.

Sénégal**Les élections locales, premier grand test pour Macky Sall avant la présidentielle de 2024**

Toutes les listes d'investitures pour le scrutin du 23 janvier 2022 ont désormais été déposées. Qui sont les principaux candidats ? Quels grands duels ? Quels enjeux ? Jeune Afrique fait le point.

Une première grande étape a été franchie dans la nuit de mercredi 3 novembre au Sénégal, dans la perspective des élections municipales. Les différents partis, coalitions et listes indépendantes du pays avaient jusqu'à minuit pour déposer la liste de leurs candidats pour le scrutin du 23 janvier 2022. « Je n'ai pas dormi depuis 48 heures, mais on commence à en voir le bout », confiait un membre d'une des principales coalitions de l'opposition.

Jusqu'au bout, la constitution de ces listes aura donné lieu

à d'intenses tractations au sein des formations politiques. Et généré frustrations, déceptions... et quelques trahisons. Tour d'horizon des grands enjeux de ce scrutin, local certes, mais qui pourrait avoir des implications nationales cruciales pour la suite du second mandat de Macky Sall.

Plusieurs fois reporté par le pouvoir, ce scrutin municipal sera le premier depuis la réélection de Macky Sall, en février 2019. Situé à mi-chemin de son deuxième mandat - qui prendra fin en 2024 -, dont



Une opération de vote au Sénégal

on ne sait pas encore s'il sera le dernier, il fera figure de premier grand test avant la présidentielle. « Quand Idrissa Seck a rejoint le pouvoir [en novembre 2020], on s'est dit que Macky Sall était encore

plus fort, confie le président d'un parti allié au PDS. Il fallait créer quelque chose. » « Nous avons 2024 en ligne de mire : plus nous gagnons de collectivités [aux locales], plus nous avons de chances

de voir le pouvoir changer de camp », ajoute le conseiller d'un candidat de l'opposition appartenant à la coalition concurrente.

« C'est une erreur de penser que les élections municipales ont un enjeu national. Les locales sont avant tout des affaires de cuisine interne au sein des partis et des coalitions », estime pour sa part un opposant de longue date à Macky Sall. Plus que jamais, ce scrutin laisse la part belle aux ambitions personnelles et aux luttes intestines : de quoi fragiliser certaines alliances historiques.

Extrait d'article de Jeune Afrique

Gambie / Présidentielle**6 candidatures validées pour le 4 décembre prochain**

Quinze dossiers de candidature à l'élection présidentielle prévue le 4 décembre ont été rejetés et six autres validés, dont celui du président sortant, Adama Barrow.

«La plupart des dossiers (rejetés) ne remplissent pas les exigences constitutionnelles», a déclaré Makan Khan, porte-parole de la Commission électorale indépendante (CEI), interrogé par l'AFP. Il a cité parmi les manquements le non-respect du parrainage par des électeurs.

L'article 47 du code électoral stipule que chaque candidat doit soumettre une liste de parrainage d'au moins 200 électeurs inscrits dans chaque circonscription. Parmi les dossiers qui n'ont pas été acceptés, huit ont été présentés par des candidats indépendants, selon le porte-parole de la CEI.

Six dossiers ont été validés, dont ceux du président sortant Adama Barrow du

National People's Party (NPP) et d'Ousainou Darboe du Parti démocratique unifié (UDP). Les autres sont Mama Kandeh du Congrès démocratique de la Gambie, Halifa Sallah de l'Organisation démocratique du peuple pour l'indépendance et le socialisme (PDOIS), ainsi que les indépendants Essa Mbaye Faal et Abdoulie Ebrima Jammeh.

Le président Barrow, 56 ans, a déclaré officiellement sa



Adama Barrow

candidature à sa propre succession jeudi, à quelques jours du démarrage officiel de la campagne électorale, le

9 novembre. L'élection du 4 décembre, la première depuis le départ de Yahya Jammeh, est considérée comme

un test de la transition démocratique du pays.

Yahya Jammeh, défait en décembre 2016 par Adama Barrow, a conservé un soutien considérable qui pose la question du maintien de son influence. Le NPP de Barrow a ainsi formé une alliance électorale avec l'APRC de Jammeh en septembre, une décision considérée comme un stratagème électoral par certains et dénoncée par les militants des droits humains. Jammeh a par la suite rejeté cette décision - qui, selon lui, avait été prise à son insu - et ses partisans ont créé un parti rival.

Jeune Afrique

Cadre de concertation entre l'État et le secteur privé

Le Togo part en guerre contre les importations frauduleuses

Le Cadre de concertation entre l'État et le secteur privé a tenu sa 3^{ème} réunion, le jeudi 4 novembre dernier à Lomé. Présidée par le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé, cette rencontre a permis d'analyser les impacts des importations frauduleuses et d'identifier des mesures pour éradiquer ce phénomène.

Cette troisième réunion du Cadre de concertation entre l'État et le secteur privé s'est tenue sous le thème : « les pratiques de concurrence déloyale au Togo : impacts, dispositifs réglementaires et opérationnels de lutte contre les importations frauduleuses au Togo ».

Ces pratiques empêchent la croissance de l'économie nationale. Elles constituent un handicap pour la mobilisation des recettes fiscales.

Les importations frauduleuses entraînent la mévente, la compression

de personnel induisant le chômage et la faillite des entreprises implantées sur le territoire national, la menace sur la santé publique, le manque de compétitivité des produits locaux.

« Les importations frauduleuses sont une préoccupation majeure tant des pouvoirs publics que des opérateurs économiques en raison de leurs impacts négatifs multisectoriels. Le rapport 2018 de la BAD rédigé avec le soutien de l'OCDE affirme que le commerce illicite sous toutes ses formes, coûte à l'Afrique

de l'Ouest, 50 milliards de dollars par an, soit plus que le montant total de l'aide au développement accordée à l'ensemble des 15 pays de l'Afrique de l'Ouest. Au Togo, selon les estimations de l'OTR, ce sont des dizaines de milliards de FCFA qui ne sont pas encaissés ou qui sont perdus en raison de ces activités frauduleuses. La compétitivité des entreprises qui opèrent sur le territoire national et qui créent des emplois au bénéfice des Togolais en respectant les normes existantes, en est sûrement



Victoire Tomégah-Dogbé

affectée », a déclaré le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé.

Pour limiter le fléau, les deux parties à savoir l'État et le secteur privé ont proposé des solutions. Elles concernent le renforcement du dispositif

de contrôle des produits importés aux frontières et dans les marchés, de l'opérationnalisation du système de marquage des produits, des sanctions contre les contrevenants, etc.

Félix Tagba

Promotion de la consommation locale

Kodjo Adedze rencontre des acteurs de différents secteurs pour trouver des stratégies

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale, Kodjo Adedze, a entamé le mardi 2 novembre à Lomé, une série de réunions avec des acteurs de différents secteurs. L'objectif est de trouver des solutions pour encourager la consommation des produits locaux.



Kodjo Adedze

Les acteurs des secteurs volailles et poissons ont été les premiers à être rencontrés. Ensemble avec le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale, ils ont parlé des enjeux et défis liés à la promotion des produits locaux, notamment des secteurs poissons et volailles

Le ministre Kodjo Adedze, dans son intervention, a félicité les acteurs des secteurs volailles et poissons pour leur résilience durant la crise sanitaire de la Covid-19 et leurs efforts à continuer de produire pour satisfaire les marchés national,

régional et international. Pour lui, les leçons tirées de la pandémie de Covid-19 doivent orienter vers une approche nouvelle qui consiste à redonner vie à l'industrie locale et à renforcer davantage ses acteurs qui sont surtout les PME (Petites et moyennes entreprises).

« Nous devons nous pencher sur tous les maillons de la chaîne, produire en quantité et en qualité et être compétitifs pour répondre à la demande locale et assurer notre présence sur le marché de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Notre pays a

le potentiel pour lever ces défis et une action collégiale est menée au niveau du gouvernement pour emmener notre population à consommer ce que nous produisons. Consommer ce que nous produisons n'est qu'un patriotisme avéré », a souligné M. Adedze.

Pour les acteurs des secteurs volailles et poissons reçus, « l'initiative d'une assise multi-acteurs inscrite au programme du mois du consommateur local est salutaire et mérite d'être régulière... les produits locaux sont de qualité, leurs origines sont connues ; nous invitons la population à avoir confiance, en achetant local pour contribuer à la création d'emplois et de richesse dans notre pays ».

D'autres acteurs, notamment ceux des secteurs riz et textile ont été également reçus dans les jours qui ont suivi cette première rencontre. Les conclusions de ces assises contribueront de manière concrète et objective à renforcer les actions de promotion de la consommation locale au Togo.

Félix T.

Système international de mesure (SI) Le Togo s'apprête à l'instaurer dans les transactions et les services

Le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale a commencé le jeudi 4 novembre 2021 à Lomé, le projet de sensibilisation de la population sur l'instauration du Système international de mesures dans les transactions et les services au Togo. L'objectif est d'amener la population à comprendre les avantages de ce nouveau système.



Une unité de mesure

Au Togo, les ventes des produits agricoles, de pêche, de chasse et de leurs dérivés se font en mesure de tas (tubercules, fruits etc.) ou à l'aide de bols (céréales, etc.) dont les capacités varient d'un lieu à un autre.

Ces mesures pénalisent les producteurs et les consommateurs. La pratique diminue leur pouvoir d'achat et a une influence négative sur la productivité.

Le gouvernement a adopté depuis le 30 octobre 2009 la loi 2009-025 sur la métrologie légale qui impose l'utilisation du système international « SI ». Ainsi, l'utilisation des bols-mesures, instruments de mesure non conventionnels, doit progressivement disparaître pour faire place à l'utilisation des instruments de mesure conventionnels.

Pour arriver au stade d'utilisation d'unités internationales de mesure, des dispositions ont été prises, notamment la sensibilisation des populations, l'incitation à l'importation par les opérateurs économiques d'instruments de pesage adaptés aux conditions d'utilisation et la vulgarisation de ces instruments, etc.

Pour rappel, la métrologie, science de mesure et de ses applications intervient dans tous les secteurs de la vie socio-économique et technique. Elle est subdivisée en trois branches à savoir la métrologie scientifique qui élabore les étalons, la métrologie industrielle qui dissémine les mesures et la métrologie légale qui assure entre autres la loyauté dans les transactions commerciales. Cette dernière branche qui est le domaine privilégié de l'action de l'État, a pour but de réduire entre autres, les conflits nés des procédures de mesurage ou des quantités mesurées, d'assurer la garantie publique dans les transactions qui se font au poids ou à la mesure, de protéger les producteurs et les consommateurs.

La rédaction

Economie maritime

Quelle amélioration dans le secteur de la pêche au Togo ?

Le poisson a une haute valeur nutritive et constitue un complément précieux dans les régimes alimentaires pauvres en vitamines et en sels minéraux essentiels. Conscient de l'importance du secteur, le président togolais Faure Gnassingbé, par l'entremise du ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique et celui des Infrastructures et des Transports, a mis en place un nouveau port de pêche, inauguré en avril 2019 dernier. Quels changements dans la vie des acteurs de ce secteur ?

Un port de pêche est un port situé en bord de mer, d'étendue d'eau ou de rivière et réservé aux embarcations ou aux navires de pêche. Grâce à ses infrastructures, il permet et facilite le débarquement de leur chargement. Il représente également l'autorité portuaire dans le cadre du contrôle et de la lutte contre les irrégularités affectant la préservation de la propriété et le port. Au Togo, la pêche est essentiellement pratiquée sur le littoral togolais, long d'environ 50 km sans oublier les autres cours d'eau sur toute l'étendue du territoire togolais. Les pêcheurs font parfois quelques incursions aux larges de Grand-Popo en République du Bénin et également dans les eaux ghanéennes.

Suite aux renforcements des capacités du port commercial devenant un hub logistique pour la sous-région, le bassin du nouveau port de pêche a été réduit de 30%, rendant ainsi les opérations de pêche difficiles, engendrant parfois des collisions entre les pirogues. Dans ce contexte, le gouvernement togolais a initié la construction de ce nouveau port de pêche pour le développement des chaînes de valeurs de la pêche maritime avec la création de l'Institut de formation pour l'agro développement (Ifad), qui cadre bien avec l'axe 2 du Plan national de développement (PND 2018-2022).

Nouveau port de pêche : quels impacts socioéconomiques ?



Faure Gnassingbé lors de l'inauguration du nouveau port de pêche

Le Togo, avec ce nouveau port de pêche, entre ainsi dans une nouvelle ère de rénovation des filières de formation de l'enseignement technique. L'agriculture, l'élevage et l'aquaculture, sont des secteurs majeurs de l'économie qui créent de l'emploi. La pêche revêt une importance sociale et nutritionnelle au Togo en ce qu'elle emploie plus de 22 000 acteurs, fournit environ 25.000 tonnes de poissons et contribue à 4,5% du PIB primaire. La pêche maritime

est le plus gros pourvoyeur de produits halieutiques avec une production annuelle d'environ 20 000 tonnes correspondant à 80% de la production nationale. Le port de pêche actuel accueille plus de 3000 pêcheurs, 5000 mareyeurs et transformateurs de poisson. Ce port joue également un rôle important en termes d'emplois pour d'autres acteurs que sont les réparateurs de moteurs hors-bords et constitue un centre de petits commerces.

Budget, Financement et objectifs



Edem Kokou Tengué, ministre de l'Economie maritime

Ce port de pêche moderne dont les travaux ont été officiellement lancés le 25 avril 2017, par le président Faure Gnassingbé, a connu un démarrage effectif le 15 août 2017, par Toa Corporation. L'objectif est d'améliorer les conditions de travail des acteurs à travers la mise en place des infrastructures adéquates de débarquement, de conservation et de vente des produits de pêche. Le financement est assuré respectivement par les Etats togolais et japonais à raison de 6,23 milliards FCFA (réalisation voie d'accès et clôture du nouveau port ; droits et taxes ; exonération sur le carburant, taxes communautaires) pour et 2,794 milliards de Yens, soit 14,46 milliards FCFA (construction du port et de ses infrastructures connexes) pour l'autre. Ce nouveau port de pêche, d'un coût d'environ 20 milliards de FCFA avec l'appui de la coopération japonaise par le biais de l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica), a une capacité d'accueil de 300 à 400 pirogues et

est doté d'infrastructures modernes de débarquement, de conservation et de vente des produits de la pêche. Il vise l'amélioration des conditions de travail de tous les acteurs du secteur avec un grand espace maritime et environnement adéquat répondant aux normes internationales.

Infrastructures réalisées et caractéristiques

1 bassin de mouillage (quai de débarquement, quai de repos, cale de halage) d'une capacité de 400 pirogues artisanales; 1 Criée (préciser de manière claire ce que cela veut dire pour faciliter compréhension): pour 80 places. 1 bloc administratif, cinq toilettes publiques, 1 salle d'électricité, 1 fabrique de glace de capacité 5 tonnes/jours. Des équipements divers pour la conservation des poissons (glaciaires; charrettes manuelles ; caisses à poissons; congélateur coffre). 1 château d'eau de capacité 12,25m³ qui servira à alimenter tout le port, 1 poste de gardien/bureau de vente de tickets d'entrée, 1 dépôt de déchets.

Un port de pêche pourvoyeur d'emplois

Des milliers d'emplois créés: 8 000 emplois à consolider (3 500 transformateurs de poissons ; 1 500 mareyeuses ; 3

000 pêcheurs). 5 000 nouveaux emplois directs et indirects pour le développement des activités connexes (réparation



Vue partielle du nouveau port de pêche

des moteurs hors bords ; réparation des filets ; traitement de poissons ; fabrique et vente de glace ; vente de matériel de pêches ; restauration ; services financiers (IMF) ; entretien des installations etc.). Par ailleurs, nous pouvons en déduire une amélioration des revenus des acteurs ; une intégration du circuit de commercialisation de la pêche artisanale à l'économie bleue ainsi que l'amélioration de la salubrité et de la qualité des produits.

Mode de gestion du port de pêche et points d'attention

Un système de gestion assure la rentabilité, la maintenance et la pérennité de l'infrastructure avec une modalité qui est définie avec l'ensemble des parties prenantes.

En ce qui concerne les points d'attention, des travaux d'aménagement et de bitumage de la voie d'accès principal à partir de la RN2 (680m), y compris les travaux d'assainissement et de reprofilage de sa voie d'accès secondaire (400m) se feront. Sont également prévus, des travaux de construction de la clôture 1134 ml (Contractualisation avec le groupement d'entreprises Ceta

Sarl & MRJF Construction SA pour un montant de 1 401 886 471 FCFA).

Appel a été fait aux services de consultants pour la supervision et le contrôle technique des travaux d'aménagement et de bitumage de la voie d'accès principal à partir de la RN2 (680m) y compris les travaux d'assainissement et de reprofilage de sa voie d'accès secondaire (400m) et de construction de sa clôture.

1134ml (Contractualisation avec le groupement des bureaux de contrôle Siar International & TR Engineering pour un montant de 37 524 000 FCFA). Ameublement des bureaux administratifs: 16 millions de FCFA. Equipe de gestion à mettre en place: 22 millions de FCFA. Des taxes restant à remboursées: 130 625 403 FCFA

Pour la gestion du sable de dragage, une disposition est prise. Le sable dragué a été mis à disposition du gouvernement. Ce sable sera vendu pour réaliser les infrastructures comme le marché au poisson au port de pêche.

Source : ministère de l'Agriculture

Plus de pêche illégale

Le Togo a ratifié l'accord de la Fao, relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir et éliminer la pêche illicite, non déclarée, non réglementée (INN). Il s'agit de l'accord de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) signé en novembre 2009 à Rome. Cet outil permet de prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Le Togo, en signant cet accord, est tenu de mettre en place un certain nombre de mesures dans son port. Ces mesures auront pour objectif de détecter la pêche

Avec ce nouveau port de pêche moderne, la routine quotidienne des acteurs et usagers se fera avec davantage d'engouement : les pêcheurs arrivent, tôt le matin, avec leurs pirogues et vendent directement le produit de la pêche aux mamans qui revendent ensuite sur les marchés. Typique et haut en couleur. Il est conseillé de s'y rendre en voiture ou en taxi parce que l'accès n'est pas facile et que les quartiers traversés ne sont pas des plus sûrs. Des pirogues débarquant sur le quai, des filets qui se font et se défont, des paniers remplis de poissons. Les lieux s'animent



Des pirogues pour assurer les activités

illégal, d'empêcher que le poisson pêché illégalement soit déchargé et vendu et d'assurer le partage des informations concernant les navires peu scrupuleux à l'échelle mondiale. Ces mesures impliquent aussi un contrôle minutieux des navires.

grâce aux échanges entre les pêcheurs, les acheteurs, les visiteurs, les échoppes de nourriture et les taxis motos qui attendent les clients chargés des produits de la mer, pour les ramener en ville ou ailleurs.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

**ACHETEZ & LISEZ
DESORMAIS**



SUR
MON KIOSKIOSK.com
www.monkiosk.com

sur le portail
Lome.com
www.alome.com

WWW.TOGOMATIN.TG

Zoom sur le Togo qui impacte, brille et ose

Suivez notre actualité sur whatsapp (infos en DM)
www.togomatin.tg



: @Togomatin1



: Togomatin



: instagram.com / togomatin



: www.togomatin.tg

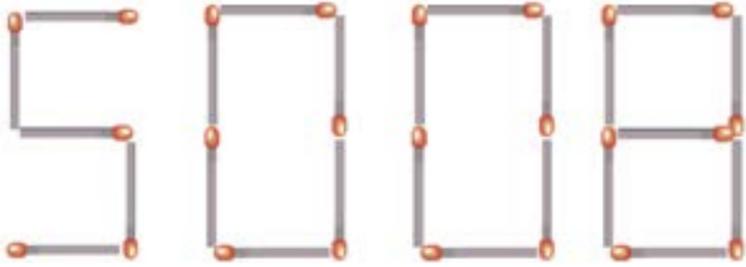
Rebondissement dans l'affaire "Adam et Eve"

Les journalistes curieux interviewent le serpent et il a enfin donné sa version des faits.

"Je n'ai jamais donné de pomme à personne. En plus je n'aime pas les pommes". C'est de la diffamation



Déplacez seulement 2 allumettes pour obtenir le plus grand nombre



Pensée du jour

A quoi sert une voiture neuve avec un moteur en défaillance ?? Des fois la forme nous donne envie mais à l'approche le fond nous dévie. Évitez de juger à vue d'œil. Je préfère avoir un corps déplaisant comportant un cœur attirant qu'un cœur haineux dans un corps attirant.

Avoir de larme aux yeux n'est pas forcément synonyme de malheur. Ainsi tout sourire n'est pas synonyme de bonheur non-plus. Souvent la bouche rit mais le Cœur est rempli d'amertume et pleure. Seul Dieu connaît l'angoisse de chaque Cœur qui souffre.

Que Dieu remplisse votre bouche des cris de joie.

Introspection

Ils sont arrivés, ils avaient la Bible et nous avons la terre.

Et ils nous ont dit : « Fermez les yeux et priez.

Et quand nous avons ouvert nos yeux, ils avaient la terre et nous avons la Bible.

1- ILS ONT DIT QUE VOUS NE TUEREZ PAS ;

Mais ils ont assassiné plus de 8 millions de nos frères.

2- ILS ONT DIT DE NE PAS VOLER;

Mais ils ont volé nos richesses, l'or et l'argent ...

3- ILS ONT DIT QUE VOUS NE COUREZ PAS LA FEMME DE VOTRE VOISIN ;

Mais ils ont violé des femmes mariées, des adolescentes et des filles.

4- ILS ONT DIT QUE VOUS NE MENTIREZ PAS ;

Mais ils nous ont trompés avec la croix à la main; et ils continuent de nous mentir

Photo du jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus!

PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 25 /10/ au 1er /11/ 2021

ETOILES	10 AV. NVLE MARCHE	96 27 05 05
ST RAPHAEL	MARCHÉ ATIKPODJI	22 21 84 26
KPEHENOU	BD H.- BOIGNY	70 45 25 03
BIOVA	BD. HOUPHËT-BOIGNY	70 23 19 23
CHÂTEAU - D'EAU	BE	96 80 08 88
HORIZON	NYÉKONAKPOË	90 56 52 56
JUSTINE	TOKOIN HABITAT	22 21 00 01
ST KISITO	BD. DE LA KARA	96 80 09 64
PORT FACE	HÔTEL SAKAWA	70 41 54 53
LIBERATION	AV. LIBÉRATION	96 80 69 35
PROVIDENCE	BD. JEAN PAUL II	22 26 66 48
UNIVERS-SANTE	CITÉ OUA	93 88 83 31
AEROPORT	AÉROPORT SITO	96 51 59 74
INTERNATIONALE	HÉDZRANAWOÉ	96 80 09 28
LILAS	7, ROUTE DE KÉGUÉ	93 48 88 12
HERYA	TOGO 2000	70 44 81 77
PHARMACIE 2000	BE KPOTA	96 37 94 25
CHRIST-ROI	KAGOMÉ	97 77 12 31
BETHEL	RTE D'ADIDOGOMÉ	91 86 29 87
DES ECOLES	ADIDOGOMÉ	96 80 09 14
HOSANNA	SAGBADO	92 53 50 00
MAGNIFICAT	AFLAO SAGBADO	93 29 07 37
MATHILDA	LOMÉGAN - ODEF	22 51 15 34
EL-SHADAI	FACE ESTAO	96 80 09 10
ENOULI	AGBALÉPÉDOGAN	22 25 90 68
LE GALIEN	ADIDOADIN	96 80 09 21
DES ROSES	VAKPOSSITO	70 42 37 72
VOLONTAS DEI	BAR SUN CITY	91 49 54 48
BETANIA	TOTSI-GLENKOMÉ	70 43 89 40
ADOUNI	VAKPOSSITO	97 08 79 79
NOTRE DAME DE LOURDE	AGOË	96 80 10 19
SHALOM	AGOË-CACAVÉII	70 49 96 51
LA MAIN DE DIEU	AGOË ASSIYEYE	93 40 21 21
ESPACE VIE	AGOË LOGOPÉ	99 85 89 07
DIVINA GRACIA	AGOË-FIOVI	96 80 10 21
A DIEU LA GLOIRE	MADIKPÉTO	93 26 36 00
TCHÉP'SON	TOGBLÉKOPÉ	70 42 94 41
AGOË-NYIVE	AGOË-NYIVÉ	91 61 02 62
REGINA PACIS	RN N°1	99 83 90 83
SANGUERA	SANGUÉRA	70 42 80 80
GANFAT	AGOË DALIKO	70 22 15 15
HYGEA	BAGUIDA	99 27 36 36
LE DESTIN	BAGUIDA	70 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel

Communication, Location d'espaces

Conseils, Wedding Planner et Décoration

Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier);

Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains); Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)

Tél : 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli)

Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hémodialyse / Tokoin habitat

Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle

à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél:

(00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél : 90 04 76 60

GYM FIL «O» PARC (Agoë Nyivé); Tél : 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél : 22 71 49 70

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants

Réponse en

24h*



*Jours ouvrés (Pour les renouvellements)

** Offre soumise à conditions.

www.boatogo.com



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



STOP COVID-19

Congrès de la FTJ

Deladem Akpaki réélu président

La Fédération togolaise de Judo (FTJ) a tenu le samedi 06 novembre 2021, ses congrès extraordinaire statutoire et ordinaire électif à Atakpamé. Seul candidat à sa propre succession, Deladem Akpaki a été réélu par acclamation par ses pairs à la tête de la Fédération togolaise de Judo (FTJ) pour les cinq prochaines années.

Le président réélu ambitionne de hisser le Judo au 1er rang des disciplines olympiques, redynamiser la direction technique nationale, accentuer la formation des athlètes et encadreurs de Judo, renforcer les activités du projet "Judo à l'Ecole" qui porte des fruits, et faire qualifier plus d'athlètes pour les grandes compétitions internationales et les Jeux Olympiques de Paris 2024. Un accord de partenariat a d'ailleurs été signé en mai 2021 entre la Fédération togolaise de Judo (FTJ) et la Fédération française de Judo (FFJ) pour aider les judokas togolais à promouvoir leurs talents au plus haut niveau.

« Le congrès statutoire nous a permis de nous mettre au diapason. On a fait des recommandations et adapté nos textes à la nouvelle donne. Nous avons tour à tour introduit la commission des athlètes avec leurs représentants désormais au sein de la Fédération en respectant l'équité genre pour avoir une représentation de femme au sein du bureau. Nous avons également acté la mise en place de la commission de Judo militaire et paramilitaire, ainsi que la commission pour le Judo paralympique. L'olympiade étant en 2024, cela nous laisse peu de temps, mais aussi assez de temps pour qualifier nos athlètes

pour les prochains jeux olympiques. Aujourd'hui nous avons eu aussi à faire le bilan et pris des résolutions qui vont nous permettre de mieux cadrer notre discipline et faire efficacement la promotion des acteurs. L'objectif principal est de pouvoir sortir des athlètes qualifiés pour les prochains jeux olympiques », a déclaré Deladem Akpaki à l'issue des travaux.

Le nouveau bureau se présente comme suit : président (Deladem Akpaki), secrétaire général (Eustache Ayivi d'Almeida), trésorier général (Nubuéké Lawson). Ce nouveau bureau exécutif élu sera complété par la nomination



Deladem Akpaki

prochaine du directeur technique national, du directeur sportif, du directeur Coaching et Développement, du directeur des Arbitres, du directeur marketing et du président de la Commission des Athlètes.

En marge de cette élection, la Journée mondiale de Judo célébrée le 28 octobre de chaque année a été marquée par une démonstration des clubs de Judo dans la ville d'Atakpamé.

Attipoe Edem Kodjo

Abonnement à New World TV

Une nouvelle campagne lancée

Détenteur des droits télé de la Coupe du monde Qatar 2022 en Afrique francophone subsaharienne, le Groupe New World TV du Togo a officiellement lancé le 05 novembre 2021, sa campagne de réabonnement aux bouquets New World TV.



Responsables de New World TV lors du lancement

Pour cette campagne de réabonnement qui a débuté en ce mois de novembre 2021, les offres sont promotionnelles et réparties en quatre formules, notamment Easy à partir de 1500 FCFA, Family à 2500 FCFA,

Friendly à 5000 FCFA et la formule Queen à 10000 FCFA qui comporte tout le bouquet de plus de 50 chaînes dont 13 du groupe New World.

lançons ce jour, cette campagne de promotion exceptionnelle. Il s'agit de faire son réabonnement à petit prix. Vous payez petit pour obtenir gros ».

Selon Aimé Kossi Lanzo, directeur commercial et marketing du groupe New World TV « Il y a un engouement des abonnements au niveau national et à cause des événements d'envergure internationale à venir, le Groupe a jugé bon de lancer cette campagne de réabonnement afin de faire profiter les Togolais ». Il précise que « New World fait beaucoup de choses et émet des chaînes en langues nationales et il y a beaucoup de choses à venir pour accrocher les abonnés ».

Il a par ailleurs précisé qu'avec la Fifa, ils ont obtenu des droits importants de diffusion des compétitions majeures de football pour les années à venir, notamment les droits de la retransmission de la coupe du monde Qatar 2022 en Afrique francophone. A cela il a ajouté les compétitions, les éliminatoires de la Coupe du monde. Le réabonnement promotionnel de New World TV se tiendra sur deux mois.

Se voulant être « un puissant groupe de média qui soit la voix authentique des Africains vers le monde », le groupe togolais de média New World TV est, depuis quelques mois, en promotion de ses décodeurs à 5000 FCFA donnant droit à tout le bouquet pendant un mois.

Pour le directeur général de New World TV, Nimonka Kolani, cette campagne est lancée « justement pour permettre à un plus grand nombre de ménages de rester branchés pour suivre ces matchs de même que les autres programmes très alléchants sur notre bouquet de plus de 100 chaînes que nous

Attipoe Edem Kodjo

DIRECT AGENCE
agence conseil en communication

Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires!
Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

ProDED / Sports paralympiques

A travers Jacqueline Kabissa, la Coopération Allemande et "Sport sans barrières" donnent espoir aux personnes handicapées au Togo

Lors des Jeux paralympiques de Tokyo (Japon) tenus du 24 août au 05 septembre 2021, l'athlète togolaise, Jacqueline Kabissa y a fait flotter le drapeau togolais. Si la jeune Jacqueline Kabissa, a été la seule à représenter le Togo parmi les athlètes avec un handicap, c'est grâce au projet « Sport sans barrières » mis en œuvre par la Fédération Togolaise des Associations de Personnes handicapées (FETAPH) et la salle de gym VITAL Club, financé par la Coopération Allemande (GIZ) à travers le Programme pour le Développement Economique Durable (ProDED) de . En l'honneur de l'athlète et les partenaires, la GIZ a tenu un déjeuner le jeudi 04 novembre 2021, à l'hôtel 2 février de Lomé, sous le regard avisé du ministère togolais des Sports et des Loisirs.

Le sport étant un vecteur d'inclusion, le Programme pour le Développement Economique Durable (ProDED) de la GIZ soutient les sportifs handicapés togolais. Un soutien dont a bénéficié Jacqueline Kabissa. Ont participé à ce déjeuner, l'athlète Jacques Kabissa, ses deux coachs assistants et athlètes, Damien Bafai et Matrice Anata ; Jean-Claude Peyrat, coach superviseur et Nana Blakime, coach en chef et responsables du Vital Club gym et porteurs du projet « Sport sans barrières » ; le secrétaire général du ministère des Sports et des Loisirs Kodzo Dogbeda Agano et le chef programme du ProDED André Rönne.

En effet, la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées consacre le droit à l'inclusion. Dans son discours de circonstance, le chef programme du ProDED, André Rönne, a expliqué les raisons qui sous-tendent l'appui de la GIZ. « La coopération allemande (GIZ) veut contribuer à la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et défend l'inclusion dans son pays et à l'étranger... Nous sommes fiers de pouvoir réaliser ce projet en collaboration avec FETAPH, l'une des organisations partenaires les plus importantes et les plus fiables au Togo depuis

plus de 30 ans, et de pouvoir ainsi élargir le cercle des bénéficiaires de l'association », a déclaré André Rönne.

Jacqueline Kabissa, âgée de 31 ans et handicapée depuis un accident en 2013, est une mère au foyer avec quatre enfants qui a pour profession couturière. Malgré les difficultés financières et le double fardeau d'être une femme au foyer, elle a été courageuse et commencé à s'entraîner dans la discipline du poids, du disque et du javelot en 2019. Aujourd'hui elle a été aux JO de Tokyo en 2021.

«Je remercie mes coachs, ma formatrice et la GIZ pour son tout leur soutien», a exprimé Jacqueline Kabissa qui a concouru dans le poids aux JO 2021.

«Le projet Sport sans barrières» vise à renforcer les chances pour les personnes handicapées de profiter de leur potentiel d'inclusion et de s'épanouir dans le sport et donner l'exemple aux autres personnes handicapées au niveau moral et éducatif.

Jacqueline Kabissa montre comment faire et s'est battue pour atteindre les Jeux paralympiques 2021. L'athlète s'entraîne au centre de fitness Vital Club à Lomé, qui fait partie du projet (Sport sans barrières). En plus de Jacqueline, 25 autres athlètes handicapés ont



Les partenaires et les athlètes au déjeuner

la chance de s'entraîner au Vital Club grâce à l'appui de la GIZ. En six mois d'exécution du projet, nous avons constaté que plus de 70% des athlètes qui en bénéficient ont augmenté leur capacité physique et de mobilité », a soutenu Nana Blakime, cheffe formatrice propriétaire du gym Vital Club, et ex-participante heptathlète togolaise aux Jeux olympiques.

Le ministère togolais des Sports et des Loisirs soutient le ProDED. Au nom du ministre des Sports et des Loisirs Lidi Bessi-Kama, « Nous saluons cette initiative et nous remercions la GIZ pour son accompagnement et sa contribution au développement des sports de manière

générale et surtout à la promotion des personnes handicapées. Madame le ministre est disposée à les accompagner dans leur projet pour que les objectifs escomptés soient atteints », a affirmé le secrétaire général du ministère des Sports et des Loisirs Kodzo Dogbeda Agano. Selon l'OMS, environ 700 000 personnes vivent avec un handicap au Togo. Le sport est donc un moyen par excellence pour transcender les frontières de notre société et pour contribuer à façonner la diversité en réunissant des personnes de contextes très différentes et en créant un fort sentiment d'appartenance. L'entraîneur de Jacqueline, Nana Blakimé, cheffe formatrice et la

propriétaire du gym Vital Club, et soi-même une ex-participante heptathlète aux Jeux olympiques, est très fière de son athlète et souligne que la participation aux Jeux paralympiques est importante pour Jacqueline au niveau individuel sur le plan morale, psychologique, culturel et plus de motivation pour continuer dans son parcours. Nana et Jacqueline s'accordent à dire que c'est également un signe fort pour la communauté des personnes handicapées ou non handicapées du Togo - le sport favorise l'inclusion et le développement de l'athlétisme, il devrait être soutenu encore plus fortement à l'avenir.

Attipoe Edem Kodjo

ACHETEZ & LISEZ
DESORMAIS



SUR
MON **KIOSK.com**
www.monkiosk.com

sur le portail



www.alome.com

WWW.TOGOMATIN.TG

 : @Togomatin1

 : Togomatin

 : instagram.com / togomatin

 : www.togomatin.tg

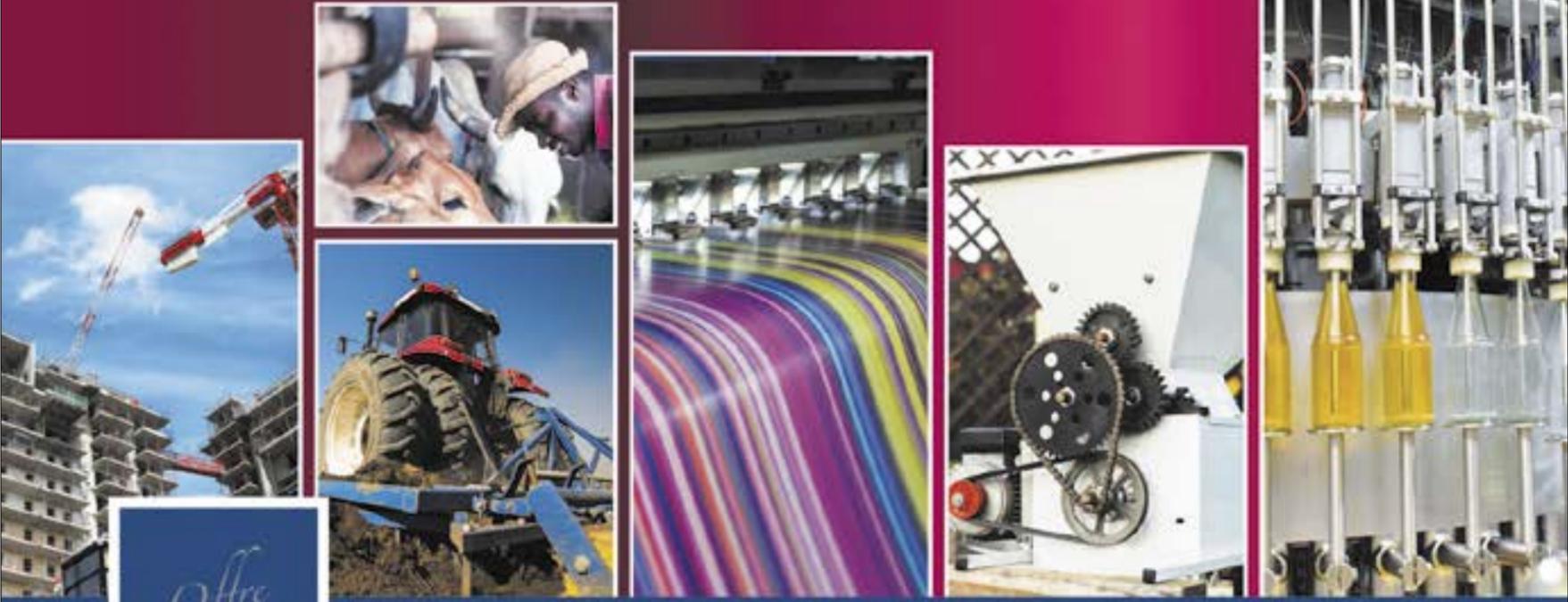
Zoom sur le Togo qui qui impacte, brille et ose

Suivez notre actualité sur whatsapp (infos en DM) www.togomatin.tg



Pack BUSINESS

Pour grandir



www.boatogo.com



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



STOP COVID-19